



CONVOCAATION

AU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Qui se tiendra le :

Vendredi 20 mars 2026 à 20h
Dans la salle du conseil

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le vendredi 20 mars 2026 à 20 heures à la Mairie de Thusy, dans la salle du conseil municipal.

Je vous prie de participer à cette première séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Élection du maire,
2. Fixation du nombre des adjoints,
3. Élection des adjoints,
4. Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local

Je vous précise que notre commune a droit à 4 sièges d'adjoints au maire.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, cher(e) collègue, en mes sentiments les meilleurs.

Fait à Thusy, le 16 mars 2026

Le Maire de Thusy

Suivant les dispositions de l'article L.2122-8 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales, la présidence du nouveau Conseil municipal est assurée par le doyen de l'assemblée présent.

En cas d'empêchement merci de retourner la procuration reçue par mail